



## **1<sup>er</sup> mai 2021 : ensemble pour les droits sociaux et les libertés**

Depuis plus d'une année, la pandémie liée au Covid bouleverse la vie, le travail, les libertés individuelles et collectives des populations sur tous les continents.

**En France, le 1<sup>er</sup> mai, journée internationale des travailleurs et travailleuses va, une nouvelle fois, se dérouler dans un contexte de crise sanitaire. En 2020, nos organisations avaient proposé un 1<sup>er</sup> mai dématérialisé pour inonder les réseaux sociaux (et les mails des élu·es de la république) des revendications des travailleur·ses actifs et retraités, et de la jeunesse. Cette année, nos organisations invitent l'ensemble de la population à venir les exprimer à l'occasion des trois rassemblements organisés dans le département.**

La persistance de la circulation des virus est rendue plus alarmante par l'insuffisance des moyens de notre système de santé publique, moyens matériels et humains particulièrement dans les services de réanimation mais aussi dans les établissements hospitaliers, médicaux sociaux ou encore dans les déserts médicaux. Ce constat indéniable de difficultés d'accès aux soins trouve ses causes dans des choix budgétaires visant à faire toujours plus d'économies. Pour nos organisations, il est temps de mettre en œuvre un plan d'urgence pour rebâtir un système public de santé à la hauteur des besoins.

Mais plus largement, il est grand temps d'arrêter avec la volonté de rendre rentables les services publics alors que leur vocation première est de satisfaire les besoins de la population. Et pour ce faire, il faut le maintien des services publics de proximité, des plans massifs de recrutements humains, des statuts protecteurs et des hausses significatives des salaires pour les personnels qui ont assuré la continuité du service durant toute la période de la crise sanitaire.

**C'est le sens des luttes menées en Loir et Cher depuis des mois :** l'arrêt des suppressions des trésoreries publiques ; l'arrêt des réorganisations à la Poste ; la lutte contre les projets Hercule et Clamadieu pour la création d'un service de l'énergie 100 % public ; la grève des aides à domicile, pour un salaire qui permette de vivre ; la mobilisation des AESH (accompagnant·es des élèves en situation de handicap) pour la création d'un vrai métier appuyé sur un statut de fonctionnaire ; la lutte contre la loi de transformation de la Fonction publique qui détruit le statut et favorise la précarité ; la lutte pour le maintien du guichet de la gare de Villefranche sur Cher ; etc.

Le « bout du tunnel » tant espéré est également ralenti par une carence d'approvisionnement en vaccins. L'insuffisance de moyens consacrés à la recherche publique et à la production du médicament n'est pas sans lien avec cette situation de pénurie. Les organisations signataires renouvellent leur demande d'une mise à disposition accélérée de vaccins sûrs et efficaces pour toutes les personnes qui le souhaitent. Elles revendiquent aussi des budgets pérennes pour la recherche publique et rappellent leur opposition à la Loi de Programmation de la Recherche (LPR).

Cette crise sanitaire se double d'une crise économique et sociale très grave malgré les dispositifs mis en œuvre et malgré la solidarité de notre système de protection sociale. Pourtant, l'emploi et les salaires sont affectés et pourraient l'être durablement. De trop nombreux plans sociaux, de restructurations injustifiées, de délocalisations d'activités avec leur cortège de suppressions d'emploi sont en cours, ont eu lieu ou sont à

venir. Dans le département, rappelons : Tecalemit, Bosch, Précicast, IDI Composit, Borgwarner, Duncha, Daher, Boiron, ITAB, etc.

Beaucoup d'entreprises ont pourtant bénéficié d'aides publiques importantes sans aucune contrepartie. Nos organisations exigent leur conditionnalité au respect de normes sociales et environnementales et à la préservation des emplois, tant dans l'industrie que dans les services. A l'éducation nationale, dans les services publics, comme dans les différentes administrations, les suppressions de postes se poursuivent. Il est temps de stopper l'hémorragie par des recrutements indispensables à l'exercice de missions de qualité.

La précarité et la pauvreté gagnent du terrain en particulier chez les jeunes et les salariés fragilisés par des contrats à durée déterminée. De plus en plus, émerge le sentiment d'une génération sacrifiée. Nos organisations demandent en urgence un plan de soutien supplémentaire en direction de la jeunesse.

Au lieu de cela, la réforme de l'assurance chômage, rejetée par toutes les organisations syndicales et qui n'a d'autre but que de faire de nouvelles économies, est poursuivie. Elle pourrait pénaliser plus 1,7 millions de demandeur-ses d'emploi, parmi elles et eux les plus précaires et particulièrement les plus jeunes. Nos organisations appellent à soutenir la lutte en cours du CIP 41 (Comité des intermittent-es et des précaires) qui occupe depuis plusieurs semaines la Halle aux Grains. Nos organisations appellent l'ensemble de la population à soutenir cette action et les rassemblements qui en découlent pour exiger le retrait de la contre-réforme de l'assurance chômage, la prolongation des droits à l'assurance chômage d'une année au moins pour tous les intermittent-es de l'emploi après la fin de la période de privation de travail, l'élargissement de ce dispositif à tous les travailleur-ses extra et saisonnier-es, la baisse du seuil d'heures minimum d'accès pour les primo-entrant-es ou intermittent-es en rupture de droits, la mise en place d'un plan de relance directement fléché vers les salarié-es du secteur culturel.

Elles militent pour le renforcement de la protection sociale qui passe également par l'abandon définitif de tout projet régressif en matière de retraites. Elles s'opposent aux velléités d'intégrer au projet de loi de finances de la sécurité sociale, la part de budget de l'État consacrée à l'Agirc-Arrco et à l'Unedic et à l'idée de revenir au projet de retraites par points ou de l'allongement de la durée de cotisation.

Le contexte de crise sanitaire conduit aussi à limiter les libertés et le rôle pourtant essentiel du syndicalisme. Nos organisations combattent toutes les entraves à l'activité syndicale et toutes les atteintes aux libertés individuelles et collectives notamment celles contenues dans les projets de loi « sécurité globale » et « confortant le respect des principes de la République ».

**Nos organisations appellent les salarié-es, retraité-es, privé-es d'emploi et la jeunesse à se mobiliser le 1<sup>er</sup> mai en participant aux actions départementales :**

- Blois, rassemblement à l'escalier Denis Papin à 10h30**
- Romorantin, rassemblement à la Halle à 11h**
- Vendôme, manifestation (14h-18h),  
point de départ 37 rue de la grève**

*Les mesures sanitaires seront respectées, merci de venir avec un masque.*

*Manifestation déclarée en préfecture non soumise à l'interdiction des rassemblements de plus de 6 personnes.*

*Blois le 23/04/21 - IPNS, ne pas jeter sur la voie publique.*